

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail — Liberté — patrie



ASSEMBLÉE NATIONALE

Cabinet de la Présidente

**ADOPTION EN PLÉNIÈRE DES PROJETS DE LOIS DE RÈGLEMENT
2016 - 2017 - 2018 & 2019**

ALLOCUTION DE
SON EXCELLENCE, MADAME LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Lomé, 16 novembre 2021

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances ;

Mesdames et Messieurs les membres du bureau de l'Assemblée nationale ;

Mesdames et Messieurs les membres de la conférence des présidents ;

Honorables députés et chers collègues ;

Mesdames et Messieurs les professionnels des médias ;

Mesdames et Messieurs ;

La Représentation nationale se réjouit ce jour, de l'examen en séance plénière, des lois de règlement des années 2016, 2017, 2018 et 2019. Cet exercice, premier du genre pour la Sixième Législature, participe de la gestion transparente des finances publiques et des prérogatives de contrôle de l'action gouvernementale dévolues à l'Assemblée nationale.

Comme vous le savez, à travers le vote de ces quatre lois de règlement, l'Assemblée nationale vient de ratifier toutes les opérations financières réglementaires conduites par le Gouvernement au cours des années considérées et nous a donné les moyens de suivre la mise en œuvre de la politique de la Nation par le Gouvernement.

En effet, la présentation d'une loi de règlement au parlement et sa ratification par celui-ci, faut-il le rappeler, est une pratique de bonne gouvernance budgétaire qui permet aux représentants du peuple, d'une année à une autre, de contrôler l'exécution du budget de l'Etat, notamment le contrôle de l'utilisation des crédits autorisés au regard des programmes et objectifs fixés dans la déclaration de politique générale du Gouvernement.

Je félicite donc le Gouvernement pour le dépôt de ces projets de loi de règlement conformément à la Loi organique n°

2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances. Cette démarche s'inscrit dans la détermination du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, à promouvoir une pratique constante et soutenue de gestion transparente des finances publiques.

Monsieur le Ministre ;

Honorables députés et chers collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

Les questions fondamentales soulevées au cours de nos discussions sont en phases avec les préoccupations déjà soulevées dans le rapport de la Cour des comptes. A cet effet, je voudrais enfin inviter le Gouvernement à étudier les recommandations de l'Assemblée nationale dans l'optique d'une exécution encore plus performante des lois de finances. Dans le même sens, La Représentation nationale exhorte le Gouvernement à poursuivre les efforts en vue de respecter les délais fixés par la loi organique relative aux lois de finances.

Pour terminer, je tiens aussi à exprimer ma satisfaction aux membres de la Commission des Finances et du

Développement économique ainsi qu'à tous les collègues députés qui ont participé aux travaux de ce jour.

Au nom de l'Assemblée nationale, j'adresse ma gratitude vous Monsieur le ministre de l'Economie et des Finances, ainsi qu'aux fonctionnaires et experts de votre département pour les précieux appuis techniques et toute l'expertise que vous avez mis à notre disposition.

J'associe à ces remerciements l'ensemble du personnel de l'administration parlementaire et les professionnels des médias qui ont toujours pris une part active dans le travail parlementaire que nous faisons au quotidien.

Que le Tout-Puissant bénisse et protège notre nation et que Dieu nous garde !

Je vous remercie.